

20 novembre



Cette année, la Convention internationale relative aux droits de l'enfant fête ce 20 novembre ses 28 ans!

publié le 20/11/2017

La Convention internationale relative aux droits de l'enfant (CIDE) a été adoptée à l'unanimité par l'Organisation des nations unies (ONU) le 20 novembre 1989. Elle garantit aux enfants du monde entier des droits. Mais, alerte l'Unicef, si ce texte est le traité ratifié par le plus grand nombre de pays, son application laisse encore à désirer dans de nombreuses régions du monde. Aujourd'hui encore, 265 millions n'ont pas accès à l'école et 250 millions subissent directement les conséquences de conflits et de guerres.

Pour commémorer cette journée mondiale des droits de l'enfant, voici deux liens :

► une chanson des Kids United reprenant un tube de l'artiste Pink : what about us

https://youtu.be/Y3Aq9_80FMk

► une video "un jour une question" sur les droits de l'enfant.

<https://youtu.be/y63NNvyWumY>

Documents joints

 C'est quoi les droits de l'enfant ? - 1 jour, 1 question (Video Youtube)

 KIDS UNITED prennent le pouvoir sur "What about us" le tube de P!nk (Video Youtube)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.